

venant d'une autre institution, et possédant les connaissances suffisantes pour profiter de l'enseignement de cette cinquième année.

CORPS ENSEIGNANT.

Quatre prêtres, six ecclésiastiques, deux professeurs laïques.

LANGUE ANGLAISE.

Pendant les quatre premières années du cours, on donne un temps égal au français et à l'anglais.

La partie anglaise est toujours confiée à un professeur dont la langue anglaise est la langue maternelle.

La cinquième année, est exclusivement anglaise.

Pendant les récréations, la règle oblige les élèves à parler anglais une heure, chaque jour.

MOYENS D'ÉMULATION.

Compositions, chaque semaine, sur les matières étudiées ; listes où les élèves sont placés d'après l'ordre de leur succès ; billets de bonne conduite, de travail, de conversation anglaise, exigés de ceux qui veulent avoir un congé par mois, pour aller voir leurs parents ; académie dont peuvent devenir membres ceux qui présentent un certain nombre de devoirs excellents faits pour la classe ; enfin, prix et diplômes distribués en séance publique, à la fin de chaque année scolaire.

CONDITIONS.

L'année scolaire est de dix mois, s'étendant depuis le commencement de Septembre jusqu'à la fin de Juin.